

Communiqué de Presse

L'AFD apporte 50 millions d'euros de prêt à l'EPFAM pour plusieurs opérations d'aménagement



Le 29 novembre 2023 à Mamoudzou, les directions de l'EPFAM et de l'AFD Mayotte ont signé 9 conventions de prêt pour un montant cumulé de 50 M€ afin de soutenir le financement des premières opérations de l'établissement public à Mayotte.

Ces financements constitués d'emprunts long terme et de préfinancements de subventions sont fléchés sur les opérations les plus avancées de l'EPFAM :

- Les deux ZAC et futurs éco-quartiers de Doujani Ya Messo et Tsararano-Dembeni
- L'opération de résorption de l'habitat insalubre de Bazama-Bandrajou à Kaweni - Mamoudzou
- Les deux ZAE de Badamiers et Malamani

A travers ces financements auprès de l'EPFAM, l'AFD soutient des projets d'envergure qui ont vocation à apporter des solutions durables aux enjeux d'aménagement urbain et de développement économique à Mayotte. Outre les emprunts, l'AFD apporte aussi une subvention d'appui technique pour le renforcement du pilotage financier des opérations.

« Ces prêts permettront à l'EPFAM de lancer au cours des prochains mois les chantiers des opérations les plus matures. C'est peut-être le début d'une collaboration de long terme entre nos deux institutions, afin d'apporter nos expertises complémentaires au service de l'aménagement durable de Mayotte. L'accès à des logements décents et à des équipements publics et économiques de qualité est en effet un enjeu majeur que l'AFD souhaite contribuer à porter. En outre, le souhait de l'EPFAM d'accompagner, malgré un cadre juridique contraint et des possibilités de relogement actuellement limitées, un maximum de familles occupant informellement certains des sites aménagés vers des solutions d'hébergement ou de logement transitoires ou durables, innovantes pour certaines, est un élément positif de la démarche de l'EPFAM et donnera lieu à un suivi rapproché par l'AFD. », explique Ivan POSTEL-VINAY, directeur de l'AFD Mayotte.

« Nous nous félicitons de ce soutien financier de l'AFD qui est à la hauteur de l'importance de nos missions et qui appuiera l'établissement dans la réalisation des objectifs de son Plan stratégique de développement. Ces prêts marquent aujourd'hui le début d'une collaboration qui se veut fructueuse et durable entre l'EPFAM et l'AFD, au service de l'avenir du territoire mahorais » souligne Yves-Michel DAUNAR, directeur général de l'EPFAM.



A propos de l'Agence Française de Développement

L'Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

www.afd.fr

A propos de l'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte

Agir pour l'aménagement du territoire mahorais

Dans le cadre de conventions passées avec les collectivités, l'établissement œuvre à un aménagement du territoire mahorais qui associe la ville, l'agriculture, l'activité économique et la préservation des espaces naturels. Créer une synergie entre toutes ces dimensions, tel est le fil conducteur des actions menées par l'EPFAM. Etablissement public d'état à caractère industriel et commercial, l'EPFAM porte une mission d'intérêt général en réalisant des opérations pour répondre aux besoins de logements, d'activités économiques (dont les activités agricoles), d'équipements ou d'espaces publics. Fort d'une quarantaine de

collaborateurs, l'EPFAM accompagne les collectivités et organismes publics pour construire le territoire mahorais en réponse aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. www.epfam.fr

Contacts Presse :

Anne-Gaël CHAPUIS – AFD – 06 39 69 59 05

Julie CRENN – EPFAM – 06 87 07 03 93